Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 8 - JUIN 2022

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 31 mai, 1er et 2 juin 2022

2022 DPE 14 - DFA Budget annexe de l'assainissement - Compte de gestion de l'exercice 2021

M. Paul SIMONDON, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et en particulier son article R.221-92 ;

Vu les budgets primitif et supplémentaire et la décision modificative de l'exercice 2021 du budget annexe de l'assainissement délibérés par le Conseil de Paris lors des séances des 15, 16 et 17 décembre 2020, des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021 et 16, 17, 18 et 19 novembre 2021 ;

Vu le compte administratif du budget annexe de l'assainissement au titre de l'exercice 2021 ;

Vu le projet de délibération, en date du 17 mai 2022, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le compte de gestion pour l'exercice 2021 du budget annexe de l'assainissement, rendu par le directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France de Paris ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL au nom de la 8ème commission et Monsieur Paul SIMONDON, au nom de la 1ère commission,

Délibère :

Le compte de gestion pour l'exercice 2021 du budget annexe de l'assainissement, rendu par le directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et de Paris, est approuvé conformément aux résultats ci-après :

Article 1 : Résultat de l'exercice 2021 :

Section d'investissement : déficit de ..... -26.663.796,63 euros
Section d'exploitation : excédent de .....1.573.214,34 euros

Article 2 : Résultat global (après incorporation du résultat de l'exercice précédent)
Solde déficitaire de ..... -1.222.963,35 euros

Article 3 : Détermination du résultat de clôture du budget 2021 :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice 2021
Section d'investissement	18 125 730,46 €	-	-26 663 796,63 €	-8 538 066,17 €
Section d'exploitation	7 254 879,31 €	1 512 990,83 €	1 573 214,34 €	7 315 102,82 €
TOTAL	25 380 609,77 €	1 512 990,83 €	-25 090 582,29 €	-1 222 963,35 €

1er Adjoint à la Maire de Paris

Emmanuel GRÉGOIRE